



# Défi des écoliers

Un défi invitant à se déplacer sans polluer de la maison jusqu'à l'école ? C'est chaque année en septembre !

Publié le 15 avril 2024

Dernière modification le 09 juin 2026

## Le défi des écoliers revient à la rentrée 2026 !

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui a lieu du 16 au 22 septembre, Grand Lac challenge de nouveau les écoliers de son territoire pour la quatrième année consécutive.

Véritable temps fort autour de la mobilité scolaire, le Défi invite à prendre, dès le début de l'année scolaire, de nouvelles habitudes de déplacement en expérimentant modes actifs (vélo, trottinette, skateboard, marche) et partagés (bus scolaire).

Familles, élèves et enseignants, tentez l'aventure de l'école sans voiture, relevez le défi !

### Le défi des écoliers, comment ça marche ?

Les élèves de toutes les écoles de Grand Lac sont invités, le temps d'une journée, à expérimenter des modes de déplacement **actifs** vers l'école (marche à pied, vélo, trottinette / skate / rollers) ou **partagés** (en bus / car ou en covoiturage).

Cette journée a lieu généralement à la fin du mois de septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité.

### Comment s'inscrire ?

Les écoles s'inscrivent **avant les vacances d'été** via un lien qui leur a été communiqué. Lors de l'inscription, elles peuvent choisir de bénéficier d'animations de sensibilisation afin de préparer les élèves pour le jour J. Les écoles reçoivent début septembre des flyers à distribuer aux parents, des affiches, des outils de sensibilisation à utiliser en classe ainsi qu'une grille de comptage.

### Le jour J

Le jour du Défi, les communes du territoire sont invitées à se joindre aux écoles pour faire de ce grand rendez-vous une belle fête de l'écomobilité !

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/mobilites/ecomobilite-scolaire/defi-des-ecoliers?>

Elles peuvent proposer un accueil café/jus de fruit convivial, convier des associations locales, privatiser un espace habituellement réservé aux voitures... Tout est possible le temps d'une matinée/journée.

Une fois en classe, les enseignants demandent aux élèves comment ils se sont rendus à l'école (à pied, à vélo, en trottinette, en transport en commun, en covoiturage...). Les enseignants renseignent à ce moment-là une grille de comptage qui leur a été fournie. Cette grille de comptage permettra ensuite d'établir un palmarès des écoles les plus écomobiles.

## Et après ?

3 catégories ont été choisies afin de départager les écoles sur la base de leur effectif :

- > « Petites écoles » : écoles de moins de 80 élèves ;
- > « Ecoles moyennes » : écoles de 80 à 160 élèves ;
- > « Grandes écoles » : écoles de plus de 160 élèves

Les écoles obtenant le meilleur taux d'écomobilité dans chaque catégorie remportent le Défi.

Depuis 2024, un prix « coup de cœur » vient également célébrer les écoles qui ont entrepris des actions de sensibilisation particulières (fermeture de rue à la circulation, mise en place de pédibus et/ou vélobus, taux remarquable d'élèves venus à pied ou en vélo).

Les écoles lauréates reçoivent un trophée, qui sera remis en jeu l'année suivante et un diplôme. Chaque école gagnante recevra un lot en lien avec l'écomobilité (matériel vélo, chasubles, jeux/livres...).

## Envie d'inscrire votre école ?



**Les inscriptions, c'est par ici !** (<https://form.typeform.com/to/uNieuFGj>)

Pour plus d'informations sur le Défi des écoliers, contactez Marie-Lou PANTZ, Chargée de projet écomobilité scolaire :

- > [marielou.pantz@agence-ecomobilite.fr](mailto:marielou.pantz@agence-ecomobilite.fr)
- > 07 44 79 54 61



## ALLER PLUS LOIN



**SUR LE SITE**

- > Des interventions pédagogiques sur la mobilité durable en école primaire

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/mobilites/ecomobilite-scolaire/defi-des-ecoliers?>

> Savoir rouler -CM2

> Pédibus



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic  
73400 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.